

LE PETIT LIVRE DES SWISS GAAP RPC · CHAPITRE 4.2 · FICHE DE RÉVISION, STYLE EXAMEN

RPC 22 · Les contrats de longue durée

Swiss GAAP RPC 22 (contrats de construction) Un bâtiment, une ligne de production, un logiciel sur mesure : des contrats qui s'étalent sur plusieurs exercices. La RPC 22 dit quand et comment reconnaître le chiffre d'affaires et la marge.

1 L'essentiel à savoir par cœur

- Si le résultat peut être estimé de façon fiable : **méthode de l'avancement** (« POC »), chiffre d'affaires et marge au rythme des travaux.
- Degré d'avancement : le plus souvent **coûts engagés ÷ coûts totaux estimés** (« cost-to-cost »).
- Sinon : méthode de l'**achèvement**, sans marge avant la fin.
- Dans tous les cas, une **perte prévue** se prend **tout de suite**, en entier.

POC si l'estimation est fiable	**coûts ÷ coûts** le degré d'avancement	**perte** prise tout de suite, en entier	**acomptes** déduits du contrat en cours

2 La base légale, article par article

- Méthode de l'avancement si le contrat, le prix, les coûts restants et le degré d'avancement peuvent être estimés de façon fiable.
- Degré d'avancement : coûts engagés par rapport aux coûts totaux, ou travail effectué, ou étapes atteintes.
- Au bilan : le contrat en cours (coûts + marge reconnue) ; les acomptes reçus sont déduits ou présentés séparément ; si les acomptes dépassent, le solde est au passif.
- Si l'estimation n'est pas fiable : pas de marge, le chiffre d'affaires est reconnu au plus à hauteur des coûts récupérables, ou à l'achèvement.
- Perte attendue sur le contrat entier : reconnue immédiatement (avec une provision selon la RPC 23 pour la part future). Annexe : méthode, degré d'avancement, montants.

3 Les règles, cas par cas

Sujet	Code des obligations	Swiss GAAP RPC
Marge en cours de contrat	Par prudence, en général pas de marge avant la fin (achèvement)	Marge selon l'avancement si estimation fiable
Travaux en cours	Au coût de revient, au plus	Coûts + marge reconnue
Perte prévue	Provision (art. 960e)	Prise immédiatement, en entier
Acomptes	Passif	Compensés avec le contrat en cours ou présentés à part

4 La méthode, dans l'ordre

1. Vérifier que le résultat est estimable de façon fiable.
2. Calculer le degré d'avancement.
3. Reconnaître chiffre d'affaires et marge cumulés, moins l'an passé.
4. Contrat déficitaire : toute la perte, provision pour la suite.

> **« La marge se gagne au rythme du chantier. La perte, elle, arrive d'un coup. »**

6 Les pièges

Quand le contrat devient déficitaire, on ne répartit pas la perte selon l'avancement : on prend **toute** la perte, et on reprend aussi la marge déjà reconnue.

7 Le cas type du chapitre

Tamaris SA : un chantier sur deux ans. Tamaris SA construit un entrepôt pour 3 000 (milliers de francs). Fin de l'année 1 : coûts totaux estimés 2 500, coûts engagés 1 000, acomptes reçus 1 400. Fin de l'année 2 : coûts engagés cumulés 2 000, mais les coûts totaux estimés montent à 3 200.

a. Année 1 : degré d'avancement, chiffre d'affaires, marge et présentation au bilan ?

b. Année 2 : quel est le résultat total attendu du contrat ?

c. Année 2 : résultat de l'année et provision ?

Corrigé en fin de fiche.

10 Questions d'examen

1. Vrai ou faux ? Avec la méthode de l'avancement, la marge suit le degré d'avancement.

2. Vrai ou faux ? Une perte prévue se répartit sur la durée du contrat.

3. Vrai ou faux ? Au CO, on dégage en général la marge au fur et à mesure.

4. Vrai ou faux ? Si les acomptes dépassent la valeur du contrat en cours, le solde est au passif.

5. Cas express : Prix 3 000, coûts totaux 2 500, coûts engagés 1 000. Chiffre d'affaires et marge ?

6. Cas d'examen, « Trois ans de chantier, chez l'entrepreneur et chez le client » : Frêne SA fabrique une ligne de production pour 4 800 (milliers de francs), méthode de l'avancement, degré selon les coûts. Année 1 : coûts engagés 900, coûts totaux estimés 3 600. Année 2 : coûts engagés cumulés 2 470, coûts totaux revus à 3 800 ; acomptes reçus cumulés 3 400. Année 3 : livraison, coûts totaux définitifs 3 750. Le client Tilleul SA a versé les acomptes.

7. Résolvez le cas type de la section 7, « Tamaris SA : un chantier sur deux ans », questions a à c.

8. Citez les étapes de la méthode, dans l'ordre, et la base légale du chapitre.

11 Corrigés

1. Vrai : Si l'estimation est fiable.

2. Faux : Elle est prise tout de suite, en entier.

3. Faux : Par prudence, plutôt à l'achèvement.

4. Vrai : RPC 22.

5. 1 200 et 200. Degré 40 % ; 3 000 × 40 % ; 1 200 − 1 000.

6.

Étape	Calcul	Résultat
Année 1	900 ÷ 3 600 = 25 %	CA 1 200 ; marge 300
Année 2, cumul	2 470 ÷ 3 800 = 65 %	CA cumulé 3 120
Année 2	3 120 − 1 200 ; coûts 2 470 − 900 = 1 570	CA 1 920 ; marge 350
Marge cumulée fin année 2	300 + 350	650
Bilan fin année 2	3 120 − 3 400	−280 au passif (excédent d'acomptes)
Année 3	4 800 − 3 120 ; coûts 3 750 − 2 470 = 1 280	CA 1 680 ; marge 400
Contrôle	300 + 350 + 400	1 050 = 4 800 − 3 750

Chez Tilleul SA, fin de l'année 2 : 3 400 d'acomptes sur immobilisations à l'actif ; le solde à payer de 4 800 − 3 400 = 1 400 est un engagement d'investissement, à mentionner dans l'annexe s'il est important. À la livraison, la ligne entre dans les immobilisations pour 4 800 et commence à s'amortir.

7.

1. Degré : 1 000 ÷ 2 500 = 40 %. Chiffre d'affaires : 3 000 × 40 % = **1 200**. Marge : 1 200 − 1 000 = **200**. Bilan : contrat en cours 1 200 − acomptes 1 400 = **−200**, au passif.

2. 3 000 − 3 200 = **perte de 200** sur le contrat entier.

3. Degré : 2 000 ÷ 3 200 = 62,5 %. Chiffre d'affaires cumulé : 1 875 ; coûts engagés : 2 000 ; résultat réalisé : −125. Il manque −75 pour atteindre la perte totale : **provision de 75**. Résultat cumulé : −200. L'année 1 avait reconnu +200 : résultat de l'année 2 = **−400**.

8. 1) Vérifier que le résultat est estimable de façon fiable. ; 2) Calculer le degré d'avancement. ; 3) Reconnaître chiffre d'affaires et marge cumulés, moins l'an passé. ; 4) Contrat déficitaire : toute la perte, provision pour la suite. Base : Swiss GAAP RPC 22 et 23 ; CO art. 960e.